



PROJET PEDAGOGIQUE

ACM 3/11 ANS

GARE

ANNEE 2022/2023



ANIM-ORLEANS.FR

ANIM'ORLEANS GARE

2 rue Daniel Jousse 45000 Orléans
Tél : 02 38 53 56 58 - gare@anim-orleans.fr





Sommaire :

Introduction	page 4
Document de référence aux droits de l'enfant	page 5
Notre projet pédagogique	page 6
Notre projet éducatif	page 7
Fonctionnement de l'équipe	page 8
Journée type	page 9
Aménagement des locaux	page 10
Fiche action « Loisirs et citoyenneté »	page 11-12
Fiche action « Alimentation »	page 13-14
Fiche action « Bien-être »	page 15-16
Règlement intérieur	page 17-18



Introduction :

Ce projet pédagogique est travaillé en équipe, il est l'outil de base de notre travail auprès des familles et des enfants, il doit être cohérent avec le projet social et le projet éducatif et par évidence, en adéquation avec les recommandations de la DDCS.

Ce projet est réalisé pour la saison 2022/2023 mercredis et petites vacances, un projet pédagogique spécifique pour l'été sera réalisé en complément.

Voici, notre axe fondateur :

« L'Enfant au cœur de notre projet, La ville au cœur de notre réponse ».

Les thématiques reconduites et objectifs de notre projet :

- Le bien-être de l'enfant : tous les enfants ont droit aux soins nécessaires à leur bien-être
- Les loisirs : chaque enfant a le droit aux loisirs
- La citoyenneté : chaque enfant a le droit de participer à la vie de la cité
- L'alimentation : chaque enfant a un droit à une alimentation suffisante et saine.

Nous développerons également, notre cadre de fonctionnement, et l'ensemble de nos plans d'action en lien avec nos quatre thématiques.

L'ACM 3/11 ans connaît une fréquentation régulière, les demandes sont importantes depuis deux ans, l'équipe essaie de répondre aux mieux, l'écoute et l'accueil sont au cœur de la relation.

Notre Document de référence : la convention internationale des droits de l'enfant



"...Tous les enfants ont droits aux soins nécessaires à leur bien-être..."
article 3

Les droits de l'enfant

Extraits de la Convention internationale des Droits de l'Enfant



"...Tous les enfants sont égaux..." article 2



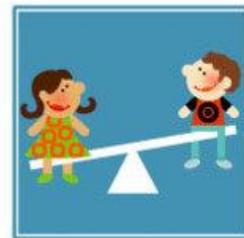
"...Chaque enfant a droit à une alimentation suffisante et saine..."
article 27



"...Chaque enfant a le droit d'aller à l'école..."
article 28



"...Chaque enfant a le droit à une bonne santé..."
article 24



"...Chaque enfant a le droit aux loisirs..."
article 31



"...Priorité est donnée aux enfants sans familles..."
article 5



"...Priorité est donnée aux enfants réfugiés..."
article 22



"...Priorité est donnée aux enfants en conflit avec la loi..."
article 40



"...Priorité est donnée aux enfants handicapés..."
article 23



"...Chaque enfant peut s'exprimer librement..."
article 13



"...Chaque enfant peut exercer sa religion..."
article 14



"...Chaque enfant peut s'associer à d'autres enfants..."
article 15



"...Chaque enfant doit recevoir des informations adaptées et utiles..."
article 17



"...Aucun ne doit être exploité par le travail..."
article 32



"...Aucun enfant ne doit être victime de la guerre..."
article 38



"...Aucun enfant ne doit être maltraité..."
article 9



"...Aucun enfant ne doit être victime d'abus sexuels..."
article 19

NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

BIEN-ÊTRE

L'ENFANT
AU CŒUR
DE NOTRE PROJET
PÉDAGOGIQUE

CITOYENNETÉ

L'ENFANT
ACTEUR DE SON
TEMPS DE LOISIR

LOISIR &
DÉCOUVERTE

MEDIA

LA VILLE
NOTRE TERRAIN
DE JEUX

NUMÉRIQUE

L'ENFANT
ET SA FAMILLE

EXPRESSION

Anim'
ORLEANS!

NOTRE PROJET EDUCATIF

C'EST UNE ÉDUCATION À LA VIE COLLECTIVE

Respect des rythmes biologiques
Respect des règles
Droits et devoirs
Sens critique
Respect de chacun

C'EST UNE ÉDUCATION À LA VIE QUOTIDIENNE

CE SONT AUSSI DES APPRENTISSAGES

Des univers et des activités
Découverte&expérimentation

C'EST ACCUEILLIR

Chaque enfant dans ses différences
Chaque famille dans un climat de
confiance

CE SONT DES VACANCES , DES LOISIRS

C'EST S'OUVRIR AU MONDE

C'est jouer au numérique
C'est participer aux projets culturels de
la ville
C'est découvrir sa ville

DES PREALABLES

LA SÉCURITÉ PHYSIQUE , MORALE , AFFECTIVE

LA RELATION AVEC LA FAMILLE

L'ACCÈS A TOUS

L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

ET CONNAISSANCES CULTURELLES , SOCIALES

LA CO-ÉDUCATION

L'INCLUSION D'ENFANT EN SITUATION D'HANDICAP



FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

L'équipe assure la sécurité physique et morale des enfants.

Chaque membre de l'équipe doit être en capacité de venir en appui d'un autre groupe que le sien, en cas de nécessité et/ou de choix de l'équipe.

Composition :

- Une directrice BAFD à temps plein
- 3 animateurs dont 2 animateur(rice)s BAFA et 1 animatrice CAP petite enfance à 10h/35h

Cette équipe fait partie intégrante de l'équipe de permanents du centre social Anim'Orléans Gare.

Organisation :

- Une réunion hebdomadaire de préparation et/ou de bilan, tous les lundis de 14h00 à 16h00
- Une réunion d'une heure de 17h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires, tous les mercredis, positionnée la veille de la journée pique-nique.
-

Autres points d'organisation :

La pharmacie se trouve dans le bureau des responsables d'animation, ainsi qu'un cahier de santé où sont annotés tous les points importants à connaître sur les enfants (allergies alimentaires, asthme ou autre).

Le centre peut accueillir des enfants en situation d'handicap. Une rampe d'accès facilite l'entrée dans la structure. En fonction des problématiques liées à l'handicap, l'équipe évaluera les possibilités de l'accueil de l'enfant au sein des groupes. Un entretien avec la famille et l'enfant permettra dans le cas contraire de l'orienter sur d'autres structures adaptées.

UNE JOURNÉE TYPE

ACCUEIL DU MATIN 8h30-9h30	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil échelonné des enfants et des parents - Echanges - Différents espaces à disposition (détente, jeux, création)
PRESENTATION DE LA JOURNÉE 9h30-9h45	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la journée - Organisation des pôles
ACTIVITÉS 10h00-12h00	<ul style="list-style-type: none"> - Activités création - Activités thématique - Jeux extérieurs
RANGEMENT ET DEPART 12h00-12h30	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement - Départ échelonné - Echange sur la matinée
ACCUEIL 13h30-14h00	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil échelonné - Temps calme/sieste
ACTIVITÉS 14h00-16h15	<ul style="list-style-type: none"> - Activité thématique - Sortie, visite - Temps d'échange - Rangement
GOUTER 16h15-16h45	<ul style="list-style-type: none"> - Collation - échange informel, ressenti de la journée
DEPART 17h00-17h30	<ul style="list-style-type: none"> - Départ échelonné - Petits jeux

AMENAGEMENT DES LOCAUX

Un espace bien pensé structure, rassure l'enfant. L'aménagement des lieux d'accueil et d'animation est essentiel. De par la fonction polyvalente des salles, il est nécessaire d'adapter les locaux. La notion d'appropriation des espaces par l'enfant est importante. Pour cela, les aménagements doivent :

- Etre composé de différents pôles d'activités pour, soit développer les supports d'animation, soit permettre à l'enfant de choisir son activité.
- Permettre un accueil plus individualisé de l'enfant.
- Etre modulable.
- Favoriser la participation de l'enfant.
- Aider à l'émergence d'idées d'activités qui vont enrichir le milieu.
- Faciliter des relations plus conviviales.
- Permettre la possibilité d'être seul, d'être tranquille.
- Permettre de gérer un petit groupe d'enfants pendant les activités manuelles.

Deux espaces aux normes de sécurité, sont mis à disposition pour chacun des groupes, les 3/5 ans et 6/11 ans :

- 1 espace divisé en 2 salles pour les 3/5 ans, adapté à leur rythme avec différents coins conviviaux et des sanitaires adaptés. Une salle bibliothèque qui se transforme en salle de sieste, lieu agréable et reposant.
- Une grande salle accueille le groupe des 6/11 ans, elle est aménagée tous les mercredis matins pour que chaque enfant s'y sente bien. Lors des vacances, la cloison séparant la cuisine de la salle polyvalente est pliée pour agrandir les différents espaces et faciliter les déplacements.

A l'extérieur :

- Une petite cour est utilisée pour les jeux de ballon
- La cour de l'école Pierre Ségelles est mise à disposition par la ville toutes les vacances
- Un terrain de basket en toute proximité du centre
- Un gymnase qui est réservé lors des vacances
- Et bien sûr, une facilité d'accès au musée des Beaux-Arts, au théâtre, à la médiathèque, aux jardins et parcs de la ville... Les groupes se déplaçant souvent à pied.

Le centre Gare est situé au cœur de la ville. Ceci est pour nous, un atout majeur en matière de proximité pour de la sensibilisation et des découvertes pédagogiques à mener avec les enfants, cf. plan de la ville et ses atouts.

FICHE ACTION

LOISIRS ET CITOYENNETÉ

CHACUN ENFANT A LE DROIT AUX LOISIRS, DE PARTICIPER A LA VIE DE LA CITE

Constat

L'ACM est pour les familles le lieu privilégié pour les enfants où est proposée une diversité d'activités et de sorties qu'elles ne peuvent proposer par manque de temps ou manque de moyens. Après une année riche en découverte culturelle, l'équipe profite de cet élan pour continuer à développer la créativité et le regard critique de chaque enfant.

Nos objectifs pour les enfants

- Que les enfants puissent s'épanouir et s'enrichir à travers les projets, sorties et spectacles.
- Qu'ils soient acteurs dans leurs choix, qu'ils puissent proposer des thématiques
- Qu'ils se familiarisent avec les musées, les théâtres, les diverses expositions ...

Nos objectifs pour la famille

- Inciter les familles à nous accompagner lors des visites culturelles
- Être à l'écoute, prendre en compte et donner aux familles la possibilité d'être force de proposition sur nos sorties, sans appréhension.

Nos objectifs pour l'équipe

- Proposer des spectacles adaptés aux différents groupes d'âges
- Être à l'affût de tout ce que propose l'agglo au niveau culturel jeune public, aussi bien en exposition, spectacles, sorties.

Nos actions

- Mise en place d'un arbre à vœux
- Programmation du théâtre Gérard Philipe
- Programmation du théâtre d'Orléans
- Programmation du service culturelle de St Jean De Braye, Saran
- Mise en place de stage (yoga, sophro, ...)
- Jeux, rallye au musée des Beaux-Arts, FRAC, événements....
- Projet d'animation sur des thématiques choisies par les enfants lors des réunions de concertation

Qu'évaluons-nous ?

- Le nombre d'enfants par sorties, événements, expositions
- Le nombre de familles présents lors des sorties culturelles
- Motivation des enfants lors des jeux et sorties culturelles
- Proposition des enfants pour les sorties et/ou jeux.

FICHE ACTION

ALIMENTATION

CHAQUE ENFANT A DROIT A UNE ALIMENTATION SUFFISSANTE ET SAIN

Constat

Une majorité d'enfants mangent souvent trop sucré, trop salé. Les pique-niques sont déséquilibrés. Les parents veulent leur faire plaisir et achètent sans restriction même s'ils connaissent des difficultés financières. Depuis plusieurs années déjà, l'ACM 3/11 s'engage à sensibiliser et promouvoir une alimentation équilibrée et saine, notamment lors des goûters.

Nos objectifs pour les enfants

- Apprendre à réaliser des goûters équilibrés et sains avec des fruits de saison, avec moins de sucre et de matières grasses
- Connaissance des produits que les différentes saisons proposent
- Continuer à faire découvrir la saveur des fruits cuits et crus
- Sensibiliser à la réalisation de repas équilibrés, notamment les pique-niques.
- Privilégier nos achats de produits frais en circuit court.

Nos objectifs pour la famille

- Proposer aux familles des goûters équilibrés confectionnés par les enfants
- Diversifier les propositions de nouvelles recettes
- Montrer que le « fait maison » est meilleur et pas plus onéreux
- Leur proposer des pique-niques équilibrés et savoureux.

Nos objectifs pour l'équipe

- Varier nos propositions de gâteaux, compote, fruits du marché...
- Proposer des jeux autour des saisons, des fruits et légumes...
- Mettre en place des goûters fait sur place ou acheter lors des sorties

Nos actions

- Aller au marché tous les mercredis matin près du centre.
- Confectionner de nouvelles recettes avec les paniers Bio.
- Proposer des ateliers pâtisserie aussi bien sucrés que salés.

- Intervention d'une nutritionniste auprès des familles pour revoir les bases d'un repas équilibré, d'un goûter et surtout quoi mettre dans un pique-nique qui qu'il soit savoureux et équilibré
- Exposition travaillée avec les enfants sur la nutrition et l'équilibre alimentaire

Qu'évaluons-nous ?

- La qualité des actions menées
- L'impact auprès des enfants quant aux fruits proposés : y goûter, apprécier, en redemander
- Nombre d'enfants volontaires pour faire l'expo
- Le nombre de parents présents à l'échange avec la nutritionniste et le résultat sur les futurs pique-nique.

FICHE ACTION

BIEN-ÊTRE

TOUS LES ENFANTS ONT DROITS AUX SOINS NECESSAIRES A LEUR BIEN ÊTRE

Constat :

Les enfants ne sont pas « tendres » entre eux, les conflits font souvent partis de leur quotidien, ils ont du mal à tenir compte des émotions et de la sensibilité de l'autre et de lui-même. Le bien-être de chacun doit passer par une entente bienveillante dans un groupe, et ce n'est pas toujours ainsi. Le bien-être passe aussi par l'épanouissement de l'enfant dans sa participation, la mise en valeur de ses compétences.

Nos objectifs pour les enfants :

- Que les enfants puissent exprimer leurs difficultés dans le groupe, sans jugements.
- Apprendre à s'écouter et entendre les autres, tenir compte des émotions de chacun
- Investir le groupe sur l'aménagement d'un espace convivial, sécurisant et agréable
- Etre à l'écoute et favoriser la bienveillance entre eux et l'animateur
- Qu'ils soient acteurs de leurs choix

Nos objectifs pour la famille :

- Que les parents communiquent avec l'équipe quand leur enfant a subi un changement émotionnel
- Impliquer les familles dans la programmation, dans l'organisation d'après-midi bien-être.

Nos objectifs pour l'équipe :

- Rendre l'enfant acteur de son environnement relationnel en lui donnant les moyens de s'exprimer et d'agir dessus.
- Proposer des temps de détente.
- Etre à l'écoute de chacun, bienveillance et sécurité
- Mettre en valeur les compétences des enfants à travers des réalisations, des expos...

Nos actions :

- Mise en place d'espaces de parole, de mise au point en cas de problème relationnel ou autre.
- Proposer des séances de yoga, de sophro, musique....

- Aménager et créer des espaces conviviaux, agréables, changer la déco à chaque vacance
- Jeux coopératifs facilitant le jouer ensemble pour arriver à la fin ensemble
- Jeux de rôles amenant les enfants à se faire confiance et s'épanouir au sein de la collectivité.
- Valorisation des enfants à travers leurs travaux.

Qu'évaluons-nous ?

- La qualité des échanges dans le groupe
- Le nombre d'enfants impliqués
- L'entraide du groupe, la qualité de l'écoute
- La participation active aux séances de bien-être
- Nombre de valorisation.

Règlement intérieur

Fonctionnement

- Les ALSH sont ouverts, pour les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Les horaires du matin sont de 8h30 à 12h30 et pour l'après-midi de 13h30 à 17h30.
- Un goûter est fourni l'après-midi.
- L'accueil se fait de 8h30 à 9h30 et de 13h30 à 14h.
- En cas d'activité exceptionnelle, sortie ou journée pique-nique, le respect de l'horaire de rendez-vous est exigé.

Responsabilité générale

- L'ALSH est responsable de l'enfant dès qu'il est confié à l'animateur.
- Cette responsabilité se termine dès que le parent vient chercher l'enfant auprès de l'animateur.
- Un enfant ne peut quitter les lieux qu'en compagnie de son responsable légal ou d'une personne dûment mandatée par autorisation écrite des parents. Une pièce d'identité sera exigée.
- L'autorisation à se rendre seul au domicile doit être mentionnée sur la fiche d'inscription.
- Tout parent ou responsable légal reprenant exceptionnellement son enfant avant l'heure de sortie doit signer une décharge de responsabilité.
- En dehors des horaires d'accueil, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'Accueil de Loisirs.

Conditions d'accueil et d'inscription

- Être adhérent à l'ASELQO.
- Être âgé de 3 à 11 ans. Un certificat de scolarité devra être présenté pour l'inscription des enfants de moins de 5 ans.
- Remplir un dossier d'inscription.
- Le dossier est pris en compte dès lors qu'il est complet :
 - Fiches d'inscription et sanitaire.
 - Certificat de scolarité pour les moins de 5 ans.
 - Pièces à joindre : attestation d'assurance « responsabilité civile », notification CAF ou MSA, N° sécurité sociale, carnet de santé (les vaccins doivent être à jour).

Modalités d'inscription et de paiement

- Les tarifs sont fixés chaque année par décision du Conseil Municipal et communiqués à l'ASELQO au mois de décembre.
- Le prix à la journée et à la demi-journée est calculé selon le quotient familial des familles.
- Le paiement est exigé lors de l'inscription soit par chèque bancaire, chèque vacances ou en espèces.
- La réservation par téléphone est proscrite.
- Le remboursement des absences ne se fait que sur présentation d'un certificat médical.
- En cas d'absences non justifiées, les journées réservées seront facturées sans prestation sociale.

Santé, hygiène

•Autorisation de soins

- En cas d'accident, l'ASELQO prendra toutes mesures rendues nécessaires en fonction de l'état de l'enfant. (Cf. dossier d'inscription et fiche sanitaire). Il sera tenu compte des informations inscrites sur la fiche sanitaire de l'enfant. Les parents ont pour obligation de signaler tout traitement ou allergie sur cette dernière.

•Maladies, traitements médicamenteux

- Les enfants ne seront pas accueillis en cas de maladie contagieuse ou de fièvre.
- Après certaines maladies, un certificat de non contagion peut être demandé.
- L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments à l'enfant.
- Un protocole d'accueil spécifique peut être étudié à la demande des familles dans le cas de longue maladie ou d'allergies.

•Poux

- Afin d'éviter toute propagation, les enfants porteurs de poux non traités ne seront pas acceptés.

Refus

•Les Responsables de l'ALSH ont la possibilité de refuser :

- Les enfants qui perturbent gravement le centre par leur comportement, leurs manquements répétés aux règles de vie collective, après avoir étudié avec la famille toutes solutions possibles.
- Le non-paiement.
- Le non-respect de ce règlement.

Détérioration, perte, vol d'objets personnels de valeur

- L'ASELQO décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol d'objets personnels de valeur.

Assurance

- L'enfant qui fréquente l'ALSH doit bénéficier d'une assurance responsabilité civile.
- En cas d'accident au cours de l'activité, le responsable prend toutes les mesures nécessaires à la sécurité de l'enfant et se charge des déclarations réglementaires.
- Les frais d'hospitalisation et médicaux seront remboursés à la famille par leur caisse d'assurance maladie et leur mutuelle.

Conseils pratiques

- Il est conseillé aux parents de marquer les vêtements de leurs enfants, de vérifier qu'ils n'emportent pas d'objets de valeur, d'argent de poche, de bijoux, ou d'objets dangereux.
- Privilégier les vêtements pratiques qui laissent l'enfant jouer sans crainte et participer à des activités sportives.